



Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation

COMMISSION RESSOURCES

Messagerie de la commission : ressources@ffnatationlna.fr

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence

Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : contact@ffnatationlna.fr

Compte rendu de la réunion du Mercredi 27 janvier 2021 – 18 h 30

Membres de la commission convié.e.s et présent.e.s

Mylène THOREMBEY

LNA - CD33 – Club : Val de l'Eyre (33)

Chrystelle LESPINE

Trésorière CD 47 et Club : Marmande Natation (47)

Laurent CARRIÉ – LNA – Club : Ornon Natation (33)

Alex GERBAUD

Trésorier CD 87 – Vice-Président ASSJ Natation Vienne

Glane – étudiant CDES Limoges

Membres de la ligue invité.e.s et présent.es (*)

Marc DEBERGHES

Président Ligue

Joël FLAMARION

Vice-Président Ligue

Laurette BERTON

Présidente Déléguée

Cécile ROUSSIN

Vice-Présidente Ligue

Éric TROUVAT

Vice-Président Ligue

Nathalie FAVREAU

**Présidente Commission
Natation Artistique**

Jean Marc LANDAIS

Vice-Président Ligue

Alexander LACHAISE

**Président Commission
Communication**

(*) – Copie du CR à toutes/tous les membres du bureau directeur de la ligue et/ou président(e)s de toutes les commissions qui ont été invité.e.s

Introduction

Trois propositions d'aide à la décision ou à l'accompagnement des bénévoles ont été envoyées aux personnes présentes en vue d'une discussion sur le fond et la forme.

La commission ressources remercie les personnes présentes qui ont permis d'orienter les critiques et commentaires vers des solutions plus adaptées. Nous sommes persuadé.e.s que le brainstorming (ou remue-méninges) est la meilleure manière pour avancer vers la résolution créative et collective de nos travaux.

Les clubs doivent sentir que la Ligue est à leurs côtés ; il semble donc important d'avoir un temps dédié pour les dirigeants, les bénévoles et les salariés pour échanger sur l'objet de la nouvelle commission ressources. La communication doit être soignée, nous ne sommes pas là en censeurs, mais en conseillers et en soutien.

(Le contexte actuel imposera des visioconférences d'information dédiées aux Clubs).

La démarche peut être introduite sur le site de la ligue par une phrase telle que : « La ligue vous propose des fiches sur des thématiques d'actualité => Gestion de la crise sanitaire, champs d'application de la CCNS, le contrat de travail etc), chaque thème étant accessible par un lien.

1. Principales remarques formulées lors de cette réunion

Quatre fiches ont été suggérées. (Il me paraît prioritaire de se consacrer sur celles-ci sans vouloir absolument tout réaliser en deux mois).

Fiche 01 – Champs d'application de la CCNS

Cette fiche sera modifiée de manière à ne pas axer les informations sur le COSMOS, mais plutôt sur le rôle de la Convention Collective (à quoi sert-elle, pourquoi, quels sont les négociateurs et signataires des accords...).

Il est également suggéré de présenter toutes les organisations syndicales (patronales/salariales) susceptibles de représenter le sport

La FFN et la Ligue (comme certains comités départementaux) sont adhérents (adhésions groupées) ; il faut le préciser.

Le mot « édito » de la partie gauche des fiches sera renommé « Ressources ou fiches thématiques » vers des **publications ou textes officiels** ou exemples de documents liés au sujet de la fiche.

Fiche 02 – Les phases du recrutement

Une rubrique relative à « L'emploi / Sport & handicaps » expliquant notamment les obligations, les enjeux et mesures d'aides possibles pour les clubs employeurs doit être rajoutée.

À noter :

L'adresse de messagerie de la commission ressources à utiliser
ressources@ffnatationlna.fr



Parmi les démarches à inclure lors de l'embauche, il paraît nécessaire d'insister sur les vérifications d'usage (*Diplôme, formations professionnelles, recyclages à jour, être déclaré sur la plateforme EAPS*), ainsi que l'obligation de licencier tout salarié intégrant une structure.

Précisions : dans le nouveau formulaire licence version 2020/2021 la FFN a rajouté la page 3 qui engage chaque licencié et les dirigeants dans l'obligation de contrôle d'honorabilité, ce qui n'est pas anodin.

S'agissant du paragraphe « Outil Pôle Emploi » qui permet de calculer le coût de l'emploi, il sera déplacé comme lien ressources à gauche.

Globalement pour cette fiche, l'ensemble des liens « source/ressources » se retrouvera à gauche allégeant ainsi le contenu même du document (suppression du paragraphe concernant le CDI temps partiel, au profit d'un lien vers un modèle).

Autres liens à prévoir : tableaux des rémunérations grilles CCNS, mutuelle, prévoyance, médecine du travail.

Fiche 03 – Le contrat de travail

Les tableaux de calcul des obligations annuelles du temps de travail seront supprimés au profit de liens (toujours à gauche) vers des sites officiels (Juritravail, Légifrance, Cosmos etc).

Même démarche pour le calcul du temps partiel.

L'énumération des divers contrats de travail sera simplifiée sous la forme d'un logigramme qui renverra par des liens vers quelques exemples de situations simples d'embauches lisibles par les non initiés :

« Je dois recruter un éducateur Groupe 3, 8 heures / semaine et 37 semaines par an : quel contrat dois-je privilégier et pourquoi, quelle fiche de poste je peux proposer, quel sera le calcul de la rémunération, quelles sont les obligations liées à l'embauche » ?

Un zoom sera proposé sur le CDSS (avec référence du Code du Sport) et le CDI intermittent (démontrer les avantages de ce contrat plus souple).

Liens ressources : modèle fiche de poste, modèles de contrats, cas particuliers

Fiche 04 – La formation continue et les recyclages

Cette fiche en chantier se fera en collaboration avec l'ERFAN. Elle a pour objectif de rappeler les obligations légales liées à l'exercice du métiers d'éducateur sportif (Salarié(e)s ou employeur étant impliqués).

2. À venir

Création d'une fiche dédiée à la présentation d'outils à la gestion d'un club :

- BasiCompta® (logiciel de comptabilité accessible sans formation comptable)
- Helloasso
- Comiti Logiciel des gestion d'association sportive

(Les références communiquées ne doivent pas donner l'impression que l'on oriente vers)

Création d'une fiche sur :

- La définition du temps de travail effectif
- La modulation du temps de travail (mode de gestion spécifique pour des activités non régulières)

3. Communication ?

La création d'un nouvel espace sur le site de la ligue qui pourrait s'appeler « SOCIAL » devra être doublé de contacts avec les Clubs (téléphone, rendez-vous) ; la seule diffusion de fiches outils ne saurait suffire sans une approche pédagogique et directe.

4. Avancement

La commission ressources poursuit la correction des fiches présentées lors de la réunion. Régulièrement, elle sera amenée à vous solliciter pour avis, relecture.

Rappel des prochaines réunions

- Mercredi 17 mars 2021 18 h 30 (réunion)
 - o *Mercredi 31 mars 2021 restitution et publication des 4 premières fiches corrigées + 2 nouvelles*
- Mercredi 19 mai 2021 18 h 30 (réunion)
- Mercredi 16 juin, 2021 18 h 30 (réunion)

FIN DE LA REUNION 20 H 30

Remarques : je ne suis pas totalement à l'aise avec l'écriture inclusive qui est la nouvelle norme rédactionnelle. Vous m'en excuserez. Mais je vais apprendre ...
<https://www.motscles.net/ecriture-inclusive>